



Communauté de communes

L'Orée de la Brie

Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : communaute@loreedelabrie.fr

SEANCE DU MERCREDI 20 NOVEMBRE 2024

N° 66-2024

Objet : Décisions du Président

Jean LAVIOLETTE, Président de la Communauté de communes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu les délibérations N° 23-2020 et N° 48-2020 des Conseils communautaires des 11 juillet 2020 et 21 octobre 2020 portant délégation générale au Président,

Prend acte des décisions suivantes,

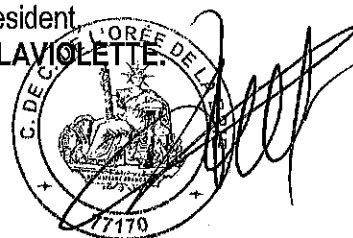
N° 50-2024	SCB Brie Basket Club - Convention de mise à disposition des gymnases Blaise Pascal 1 et 2
N° 51-2024	Football Club de Chevry - Convention de mise à disposition du gymnase Blaise Pascal 2
N° 52-2024	<i>ANNULEE - Demande de modifier les jours de mise à disposition</i>
N° 53-2024	<i>ANNULEE - Demande de modifier les horaires</i>
N° 54-2024	Club de Tir - Convention de mise à disposition du stand de tir - Gymnase Blaise Pascal 2
N° 55-2024	SCB Badminton - Convention de mise à disposition des gymnases Blaise Pascal 1 et 2
N° 56-2024	Collège Georges Brassens - Convention de mise à disposition du gymnase Blaise Pascal 2
N° 57-2024	Entreprise Atelier DALBERGIA - Avenant N° 3 au marché N° 1-2023 : Extension du complexe multisports et création d'une salle de gymnastique / Lot 5 : Menuiseries intérieures bois
N° 58-2024	Entreprise RMH - Avenant N° 4 au marché N° 1-2023 : Extension du complexe multisports et création d'une salle de gymnastique / Lot 12 : Electricité Courants forts - Courants faibles
N° 59-2024	Entreprise RMH - Avenant N° 1 au marché N° 1-2024 : Transformation d'un hangar en bureaux - Futur siège de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie / Lot 8 : Electricité CFA - CFA
N° 60-2024	Convention pour l'utilisation du cercle de tir de Brie-Comte-Robert

Suite de la délibération N° 66-2024

N° 61-2024	Ecole élémentaire Moulin Fleuri - Convention de mise à disposition du gymnase Blaise Pascal 2
N° 62-2024	<i>Annule et remplace la décision N° 53-2024</i> Club de Tennis de Table - Convention de mise à disposition de la salle de tennis de table - Gym Blaise Pascal 2
N° 63-2024	BatiPlus Contrôle - Contrat de vérification des installations électriques de la salle de gymnastique et de la salle de danse - Rue Albert Dauvergne à Chevry-Cossigny
N° 64-2024	AMSO Workshop - Attestation de valorisation OETH 2024
N° 65-2024	Entreprise MANENT CONSTRUCTION - Avenant N° 3 au marché N° 1-2024 : Transformation d'un hangar en bureaux - Futur siège de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie / Lot 1 : Curage - Terrassements - Gros œuvre - VRD
N° 66-2024	Entreprise CERAMOD SA - Avenant N° 1 au marché N° 1-2023 : Extension du complexe multisports et création d'une salle de gymnastique / Lot 8 : Sols collés
N° 67-2024	Lycée Blaise Pascal - Convention tripartite de mise à disposition d'équipement intercommunaux au profit des établissements scolaires de compétence Régionale
N° 68-2024	Demande de subvention auprès du Département au titre du Bouclier de Sécurité
N° 69-2024	AMENAGEMENT 77 - Attribution du marché N° 3-2024 : Etude pré-opérationnelle sur la réhabilitation et/ou reconversion des zones d'activités vieillissantes du territoire
N° 70-2024	Centre de Gestion de Seine-et-Marne - Convention de gestion - Assurance statutaire
N° 71-2024	GENIAL - Contrat de mise à disposition pour les commerçants de la plateforme Ticket-Commerçant
N° 72-2024	OPERIS - Contrat d'hébergement OXALIS N° 2024CH1479
N° 73-2024	ORANGE - Contrat accès Internet Pro Fibre Equilibre pour le gymnase Blaise Pascal
N° 74-2024	<i>Annule et remplace la décision N° 52-2024</i> Centre de Secours de Brie - Convention de mise à disposition du gymnase Blaise Pascal 2
N° 75-2024	PHOSPHORIS - Audite technique du centre aquatique L'Oréade
N° 76-2024	Festilight SAS - Contrat de location décorations de Noël
N° 77-2024	Seine-et-Marne Environnement - Avenant N° 2 à la convention pluriannuelle de moyens pour la mise en œuvre du programme SURE et SARE 2024
N° 78-2024	Entreprise RMH - Avenant N° 5 au marché N° 1-2023 : Extension du complexe multisports et création d'une salle de gymnastique / Lot 12 : Electricité Courants forts - Courants faibles
N° 79-2024	Entreprise MANENT CONSTRUCTION - Avenant N° 4 au marché N° 1-2024 : Transformation d'un hangar en bureaux - Futur siège de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie / Lot 1 : Curage - Terrassements - Gros œuvre - VRD

Fait à Brie-Comte-Robert, le 21 novembre 2024.

Le Président
Jean LAVIOLETTE



Communauté de communes



Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : communaute@loreedelabrie.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 20 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt novembre à dix-neuf heures et une minute, le Conseil de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, légalement convoqué le quatorze novembre deux mille vingt-quatre s'est rassemblé salle du conseil de la Mairie de Brie-Comte-Robert sise 2 rue de Verdun.

Etaient présents :

Mesdames BERNARDO, FERRER, LAFORGE, LOUISE-ADELE, MOLINERIS, NOEL, ROLLET (*arrivée avant le vote de la délibération N° 59-2024*), SANTIN, SAUVIGNON, VINIT et Messieurs BEZOT, CHEVALIER, COLLON, COULOUMY, DENION, DUPUY, LAVIOLETTE, MORIN, PENNEC, PRUVOT, RALLIERE, SAMANIEGO, SERGEANT, VILLAÇA, WOFYSY.

Etaient représentés :

Madame LABRUYERE pouvoir à Monsieur WOFYSY.
Madame GIRAUD pouvoir à Monsieur PRUVOT.
Monsieur DARMON pouvoir à Monsieur BEZOT.
Monsieur SAUVIGNON pouvoir à Madame SAUVIGNON.

Etait absente excusée : Madame BOYER.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil communautaire pour la présente séance, Madame SANTIN a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil communautaire présents, conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers communautaires empêchés.

Membres composant le Conseil communautaire : **30**

Membres en exercice : **30**

Membres présents : **24** (*avant le vote de la délibération N° 59-2024*) puis **25**

Membres excusés et représentés : **4**

Membre absent non représenté : **2** (*avant le vote de la délibération N° 59-2024*) puis **1**

Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président.

Le Conseil communautaire, à l'**unanimité**, approuve le Procès-verbal de la séance du mercredi 18 septembre 2024.